



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dossier de presse

Rentrée Universitaire
2023



crous-clermont.fr

Accompagner la transition écologique

Accueillir les étudiants

Chiffres clés p.2

1.1.
Réforme nationale
du système de bourses p.4

1.2.
Des logements de qualité p.5

1.3.
Réhabilitation des structures
de restauration p.6

1.4.
Espace d'Accueil Étudiants p.8

1.5.
La culture, 100 % gratuite
tout au long de l'année p.8

2.1.
Sobriété énergétique
et mobilité p.10

2.2.
Plus d'économie d'énergie
et de confort en résidence p.11

2.3.
Évolution des pratiques
en restauration p.12

Sommaire

● Chiffres clés 2022



24 000 DSE

(Dossier Social Étudiant)
saisis chaque année

17 666 boursiers



**Espace d'Accueil
Étudiants**

En partenariat avec la Ville de Clermont-Fd,
la Préfecture, la Région et les établissements
d'enseignement supérieur

7 021 visiteurs en 2022



**10 Resto U',
3 Cafétérias, 6 Kiosques**

1 million de repas servis par an

**2 Restaurants d'hôtes
1 Service traiteur**



**3 995 lits
3 types de logements**

**Maison Internationale
Universitaire**

35 logements de standing
Accueil des enseignants chercheurs
en mobilité



**3 salles de spectacle,
2 lieux d'exposition,
1 salle de répétition musicale**

**Concerts, Projections,
Expositions**

**Ateliers de pratique
artistique** dans 3 résidences

Nombreux partenariats culturels

Organisation du **concours national
étudiant du film court**



312 personnels

Budget :
31,3 millions d'€

**Dont 5,8 millions d'€
en investissement**

Accueillir les étudiants

1.1.
Réforme nationale
du système de bourses

1.2.
Des logements de qualité

1.3.
Réhabilitation des structures
de restauration

1.4.
Espace d'Accueil Étudiants

1.5.
La culture, 100 % gratuite
tout au long de l'année



1.1. Réforme nationale du système de bourses

Les premières mesures issues de la concertation menée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche permettent d'apporter plus de 500 millions d'euros d'améliorations au système de bourses sur critères sociaux, dès la rentrée 2023.

● Aider plus d'étudiants en augmentant le nombre de boursiers

- 35 000 étudiants, issus des classes moyennes, vont devenir boursiers

- Pour tous ces nouveaux entrants, le gain annuel sera de 1 450 € de bourse (versée sur 10 mois), accompagné des avantages associés (qui représentent au minimum 700 € par an de gain de pouvoir d'achat). En résumé, ce sont donc 2000 € de gains de pouvoir d'achat pour 35 000 étudiants

● Aider mieux, en revalorisant toutes les bourses

- Tous les étudiants boursiers sont revalorisés. Augmentation du montant des bourses pour tous les échelons de 37 € par mois (soit 370 € par an). Cela correspond à une augmentation de 34 % pour le premier échelon et à une augmentation à hauteur de l'inflation pour l'échelon le plus élevé.

- C'est la plus forte revalorisation depuis 10 ans (création de l'échelon 0bis en 2013), et elle concerne cette fois tous les étudiants boursiers.

- 140 000 boursiers basculent à un échelon de bourse supérieur (environ 20 % du nombre total de boursiers), en tenant mieux compte de leur situation familiale. Cela représente pour eux une augmentation de leur montant de bourse allant de 66 € à 127 € par mois.

● Mettre fin aux effets de seuil

- À la rentrée 2023, aucun étudiant ne verra sa bourse diminuer d'un montant supérieur à l'augmentation des revenus de ses parents : neutralisation dès cette année des effets de seuils, en attendant de les supprimer de manière pérenne.

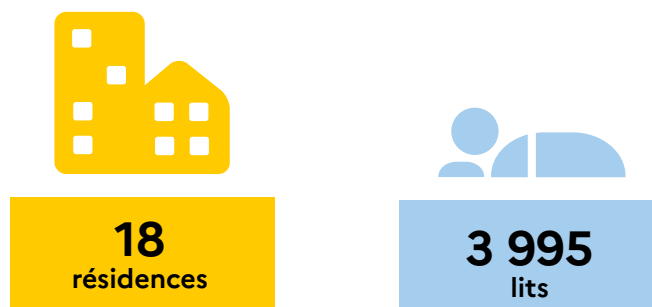
Ces premières mesures ciblent les étudiants issus des foyers modestes et corrigent dès cette année certains effets du système actuel (éviction, effets de seuils, tassement sur l'échelon le plus faible, etc.).

● Être boursier, c'est bénéficier de plusieurs dispositifs complémentaires

En complément de sa bourse mensuelle de 145,40 € à 633,50 €, un étudiant boursier a en effet accès à un ensemble de droits associés, lui permettant :

- d'être exonéré de frais d'inscriptions universitaires ;
- d'être exonéré de la contribution de vie étudiante et de campus ;
- de bénéficier automatiquement du repas à 1 € dans les restos Crous ;
- d'être prioritaire dans l'affectation d'un logement Crous ;
- de bénéficier du Pass'Sport : 50 € à la rentrée pour s'inscrire dans un club sportif éligible, ou à la FFSU ;
- de bénéficier d'APL plus importantes ;
- de pouvoir bénéficier de l'aide au mérite pendant 3 ans s'il a eu la mention très bien au baccalauréat et s'il ne redouble pas.

1.2. Des logements de qualité



Depuis 2012, le Crous Clermont Auvergne engage des fonds importants pour réhabiliter son parc logement non conventionné (propriété de l'État). L'objectif du Crous était de réhabiliter l'intégralité de son parc à l'horizon 2021, à raison d'un bâtiment par an. Après la réhabilitation de la Résidence Amboise et celle du Bâtiment C (Dolet) en 2021, l'objectif est atteint.

● Perspectives

Grace au soutien de l'État, du Cnous et des collectivités locales, le parc de logements du Crous Clermont Auvergne a largement été modernisé et réhabilité depuis 2012. Le schéma directeur adopté fixe pour les 4 prochaines années les principaux axes de développement et les objectifs à décliner et notamment, met l'accent sur la construction de nouveaux bâtiments d'hébergement. Plusieurs projets sont ainsi identifiés :

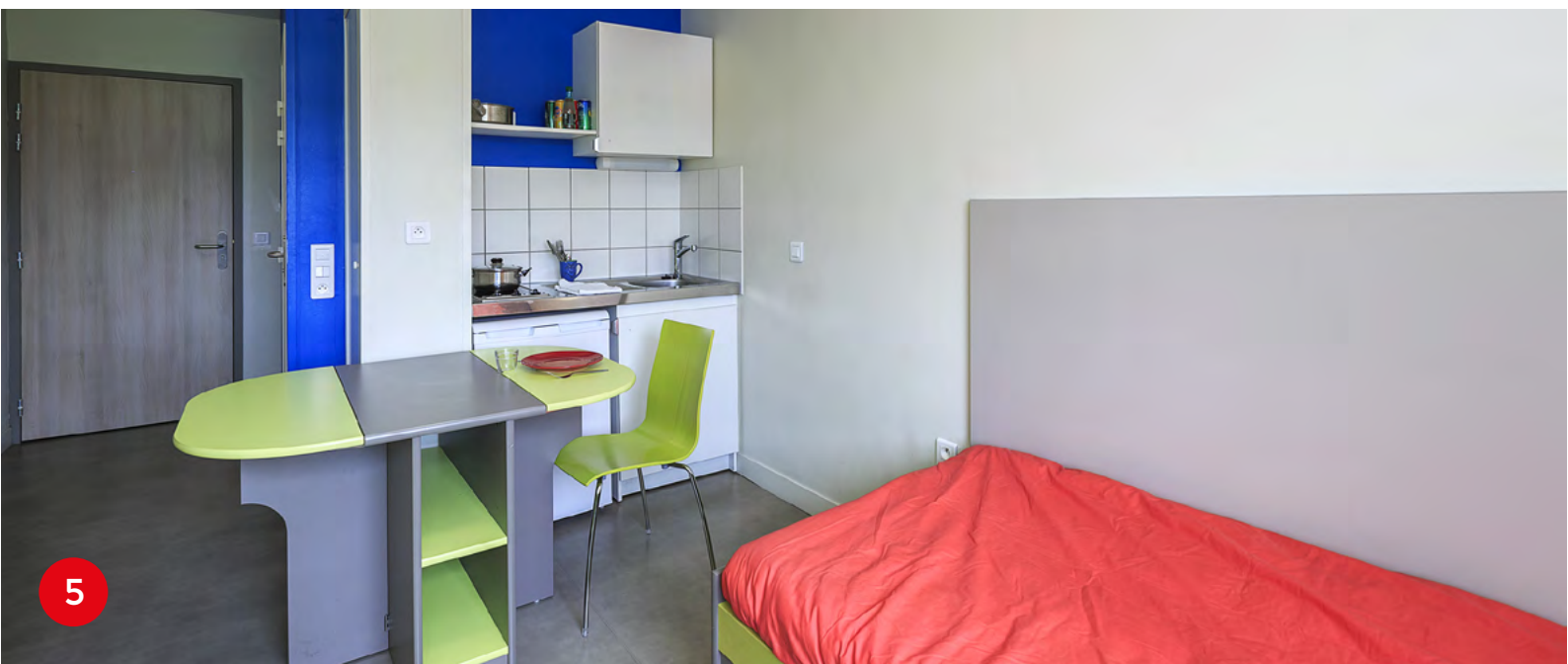
> **Engager avec les bailleurs sociaux des opérations de rénovations d'envergure pour porter le parc conventionné (non propriété de l'État) à un meilleur niveau de confort.**

À ce titre sont ciblés en priorité :

- o Les studios des Cézeaux avec la rénovation du bâtiment 21,
- o La résidence Les Jardins,
- o La définition en partenariat avec les bailleurs sociaux d'un programme d'entretien annuel porté par la direction de l'hébergement et la direction du patrimoine.

> **Préparer la construction de nouveaux logements étudiant dans un contexte de forte contrainte socio-économique et écologique.**

Lancement d'un programme de construction sur la base du foncier identifié. Ce programme s'inscrit dans un cahier des charges visant à proposer une offre de qualité répondant aux nouveaux usages et aux contraintes environnementales. Le choix sera aussi opéré en fonction des tensions identifiées sur les campus de l'Université Clermont Auvergne notamment sur les sites et villes d'équilibre en lien avec les orientations stratégiques des collectivités locales et des partenaires académiques. À ce titre des études de faisabilité seront engagées.



1.3. Réhabilitation des structures de restauration

● La Cafétéria Le Saxo entièrement réhabilitée, fait sa rentrée à l'automne

LE SAXO

Campus des Cézeaux - Maison de la Vie Étudiante
Aubière

> Cafétéria

> Crous & go' (libre-service)

Maîtrise d'ouvrage :

Crous Clermont Auvergne

Maîtrise d'œuvre mandataire :

CRX Ingénierie

Coût opération : 2 693 691 € TTC

Financement :

Cnous : 2 613 691 €

Crédits Accessibilité Cnous : 80 000 €

>> DÉBUT DES TRAVAUX : juin 2022

LIVRAISON : automne 2023

Après avoir réhabilité Le Manège, le Crous Clermont Auvergne poursuit la réhabilitation de ses structures de restauration avec les travaux du Saxo, situé sur le Campus des Cézeaux.

Le Saxo bénéficie d'une réhabilitation complète avec création d'un étage pour proposer 2 espaces de restauration :

- Une Cafétéria (avec pôle grillades / crêpes)
- Un Crous & go' (Libre-service)

La création d'un étage permet d'augmenter les capacités d'accueil. Le nombre de places passe ainsi de 210 places avant travaux, à 268 places après réhabilitation.

Objectifs de la réhabilitation

- > Modernisation et augmentation du confort en salle
- > Création d'un étage dans la salle de restaurant, et aménagement d'un espace terrasse devant le bâtiment
- > Création d'un nouveau réseau de chauffage et de confort d'été
- > Aménagement de la zone de self et du libre-service (Crous & go') avec un point chaud en back-office et une zone crêperie
- > Mise aux normes Personnes à Mobilité Réduite
- > Restructuration de la zone de production incluant les vestiaires, réserves, préparations froides, chambres froides (remplacement des cloisons, sols et chambres froides), en veillant à améliorer les conditions de travail des personnels
- > Mise en place d'équipements de cuisine, changement du mobilier et création de nouvelles sorties dans la salle de restauration



● Le Resto U' de Montluçon : réhabilitation en 2024

RESTO U' MONTLUÇON

Allée Jean-Jacques Soulier - Montluçon

> Resto U' de 200 places

Maîtrise d'ouvrage :

Crous Clermont Auvergne

Maîtrise d'œuvre mandataire :

ALGOTHERM

Coût opération : 2 791 891 € TTC

Financement :

Cnous : 2 670 000 €

Ressources propres : 121 891 €



Après avoir entièrement réhabilité son parc logement, le Crous Clermont Auvergne poursuit la réhabilitation de ses structures de restauration.

Troisième chantier du Schéma Directeur de la Restauration, la réhabilitation du Restaurant universitaire de Montluçon, situé au cœur universitaire de la Ville, à proximité immédiate de l'IUT, et dans l'enceinte de la résidence universitaire, débutera au printemps 2024.

>> DÉBUT DES TRAVAUX : printemps 2024

LIVRAISON : 2025

Objectifs de la réhabilitation

- > Modernisation et augmentation du confort en salle
- > Modernisation et adaptation des zones de travail
- > Attention particulière portée au traitement acoustique de la salle
- > Rénovation structurelle des locaux techniques
- > Harmonisation des activités mixtes d'hébergement et de restauration

> Création d'un espace de restauration :

- **Resto U'** : de 200 places, dédié à la restauration universitaire assise - repas complet au tarif étudiant
- **Extension de 360 m²** avec une amélioration des flux et des zones de travail



Une solution temporaire de restauration sera proposée par le Crous pour accueillir les étudiants pendant la phase de travaux.

Les projets en cours

En 2024

> AURILLAC - CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RESTO U'

Construction d'un **nouveau Resto' U** sur le Campus d'Aurillac (environ 230 places)

Financement : Conseil Départemental du Cantal

Coût estimé : 2,6 M€ dont 900 K€ apportés par le Crous

Début des travaux : début 2024

> CLERMONT-FERRAND - LEARNING CENTER

Construction d'un **Kiosque au sein du Learning Centre** de l'Université

Financement : Université Clermont Auvergne, le Crous prenant à sa charge la fourniture des équipements et la mise à disposition des personnels

Livraison : septembre 2024



> CLERMONT-FERRAND - ÉCOLE D'ARCHITECTURE

Construction d'un **Resto U'** sur le site de l'École d'Architecture (phase programme)

Coût estimé : 2,6 M€ dont 800 K€ apportés par le Crous

1.4. Espace d'Accueil Étudiants



> Ouverture à partir du 28 août 2023

L'Espace d'Accueil Étudiants est né de la volonté commune des établissements d'enseignement supérieur auvergnats, du Crous Clermont Auvergne, de la Ville de Clermont-Ferrand, et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, d'améliorer l'accueil des étudiants, particulièrement les primo-arrivants.

**Informations Vie Étudiante - Renouvellement titre de séjour étudiant
Tarification solidaire T2C :**

> du 28 août au 22 décembre 2023 - du lundi au vendredi de 10h à 19h
> du 8 janvier au 11 juillet 2024 - du lundi au jeudi de 10h à 16h

1.5. La culture, 100 % gratuite, tout au long de l'année

Le service culturel du Crous Clermont Auvergne propose tout au long de l'année une programmation culturelle 100 % gratuite. Avec au programme des concerts, des cycles cinéma, des expositions, des projections, des ateliers, des animations en résidence et des nouveautés.



Une **semaine de rentrée étudiante** aura lieu du 11 au 15 septembre, avec chaque soir un évènement : afterclass avec les lauréats régionaux du tremplin musical du Crous Pulsations, dans le patio de la résidence Philippe-Lebon le lundi 11 septembre, vernissage d'exposition de l'association Santé'âtre le 12 septembre, forum des ateliers le 13 septembre à Dolet, et balade en ville le 14 septembre. Une séance en plein-air est organisée avec Cinéfac, le 15 septembre sur le site de Dolet, pour le film « Nausicaä de la vallée du vent », avec projection sur grand écran, pieds dans l'herbe et pique-nique dans le sac. Chaque mois, les **Cycles cinéma** du Crous consacrent trois soirées autour d'une thématique cinématographique. Cette année, le mois d'octobre sera consacré au Jazz, en partenariat avec le festival Jazz en tête. Une nuit du cinéma So british sera organisée en décembre avec le cinéclub étudiant Cinéfac.

Avec **Les échappées culturelles**, le service culturel propose aux étudiants un dispositif permettant de découvrir les lieux culturels majeurs de la ville, pour s'immerger de façon insolite dans les coulisses de ces structures : La Coopérative de mai, La Cour des 3 Coquins, La Comédie, Le Festival Jazz en tête.

De nombreux **ateliers** sont proposés cette année : Programmation de courts métrages, Dessin, Radio, Loisirs créatifs, Théâtre d'improvisation, Technique vocale de chant, Photo argentique, Danses urbaines...

Le service culturel rythme les fins de journée avec des concerts Folk, Jazz, Indie-pop, classique... Et pour les étudiants musiciens, Le Garage, salle de répétition musicale, est à leur disposition pour les répétitions ou l'enregistrement musical. Sans oublier le Tremplin musical Pulsations, qui permet aux étudiants d'exprimer leur talent musical au niveau régional ou national.

Et pour les assoiffés d'art, ou les simples curieux, la Galerie Dolet et la Maison Internationale Universitaire accueillent des expositions d'artistes amateurs, professionnels ou étudiants, présents lors des vernissages afin d'échanger autour de leurs créations.

La culture au Crous

Tout au long de l'année, une programmation

€ 100 % Gratuite



> Concerts, projections
> Expositions
> Ateliers de pratiques artistiques



> Concours culturels
> Tremplin musical
> Soutien financier aux projets



> 3 salles de spectacle
> 2 lieux d'exposition
> 1 salle de répétition musicale

Accompagner

2.1.
Sobriété énergétique
et mobilité

2.2.
Plus d'économie d'énergie
et de confort en résidence

2.3.
Évolution des pratiques
en restauration



la transition écologique

2.1. Sobriété énergétique et mobilité

Dans une période d'augmentation des coûts de l'énergie, d'accélération du changement climatique, et dans un contexte de conflit ukrainien, la transition énergétique est une priorité d'un opérateur de l'État tel que le Crous.

L'objectif est de réduire les consommations d'énergie de 10 % en deux ans. Il s'agit à court terme, de limiter les impacts des hausses d'énergie et, à long terme, de sortir la France des énergies fossiles.

Acteur de la transition écologique, le Crous Clermont Auvergne a entamé depuis plusieurs années des opérations de réduction de la consommation énergétique de ses bâtiments tout en améliorant les conditions d'accueil des étudiants.

Pour ce faire des travaux d'isolation thermique et de modification des modèles de chauffe ont été menés ou sont en cours.

Le plan de sobriété énergétique du Crous Clermont Auvergne s'articule autour d'axes forts comme :



● Formation et sensibilisation de tous aux enjeux de la transition

- Formation des agents du Crous sur les éco-gestes
- Sensibilisation des étudiants



● Gestion quotidienne des locaux

- Maîtrise du chauffage et de la climatisation
- Adapter l'éclairage (programmation d'éclairage extérieurs, relamping avec LED, détecteurs de présence dans les espaces communs)
- Mieux gérer l'eau (suivi des consommations, système de robinets à temporisation)



● Gestion du parc immobilier

- Depuis 2015, toutes les réhabilitations des bâtiments du Crous ont bénéficié de rénovations structurelles thermiques répondant aux normes RT2012 puis RE2020.
- Dans le cadre du « Plan de Relance », le Crous Clermont Auvergne a engagé divers travaux :
 - Réhabilitation thermique de 2 résidences universitaires ;
 - Installation de 28 points de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables ;
 - Installation d'une pompe à chaleur pour la salle des Frères Lumière.
- Diversification des sources énergétiques (études sur la pose de panneaux photovoltaïques et raccordement aux réseaux de chaleur urbains).



● Évolution des pratiques en restauration

- Menus végétariens, lutte contre le gaspillage alimentaire...

● Adapter les bonnes pratiques administratives et mobilité durable

- Télétravail
- Plan de mobilité en partenariat avec le syndicat mixte des transports clermontois

● Sobriété numérique

2.2. Plus d'économie d'énergie et de confort en résidence



● Isolation thermique des façades et fresque Cité 2 - Résidence des Cézeaux

Dernier chantier du Crous Clermont Auvergne financé par le Plan de Relance, la Cité 2 de la Résidence des Cézeaux a bénéficié d'une réfection des façades avec isolation thermique par l'extérieur et de la création d'une fresque murale sur les bâtiments.

Cette résidence avait fait l'objet d'une réhabilitation intérieure complète mais sans réfection des façades en 2010. Les menuiseries extérieures n'avaient pas été remplacées et ne disposaient pas de volet. Les façades n'étaient pas isolées et l'isolation des toitures était vieillissante et peu performante.

Grâce à la réfection des façades et à l'isolation thermique par l'extérieur, une économie de 47 % de la consommation énergétique est escomptée.

En complément de l'isolation des façades et des changements d'huissieries, avec installation de volets roulants, la façade de la Cité 2 se pare de couleurs vives.

La conception des façades prend sa source d'inspiration dans l'univers coloré et abstrait du constructivisme (mouvement d'art moderne de 1915) et du design des sneakers (baskets).

Avec l'emploi de couleurs vives et contrastées, l'objectif de l'architecte est de symboliser la vie étudiante et d'introduire de la diversité et des variations, pour animer les surfaces des constructions standardisées et préfabriquées par la couleur.

Objectifs de la réhabilitation

- > Amélioration du confort thermique
- > Amélioration de la performance énergétique des bâtiments avec le remplacement des étanchéités de toiture terrasse par des éléments performants, avec le remplacement de toutes les menuiseries, et la mise en place de volets roulants
- > Mise en place de dispositifs de suivi et de comptage communicants à distance des fluides
- > Changement de l'esthétique des façades



CITÉ 2 - RÉSIDENCE CÉZEAUX

Campus des Cézeaux
15 rue Roche Genès - Aubière

- > Réfection des façades, changement des huisseries et isolation thermique
- > Création et application d'une fresque murale sur les façades

Maîtrise d'ouvrage :

Crous Clermont Auvergne

Maîtrise d'œuvre mandataire :

Atelier d'Architecture Panthéons
by Charlotte Dumas

Coût opération : 3 274 131 € TTC

Financement :

Plan de Relance : 2 774 131 €

Crous : 300 000 €

Clermont Auvergne Métropole : 200 000 €



2.3. Évolution des pratiques en restauration

Le Crous Clermont Auvergne s'engage dans une restauration de qualité, soucieuse de l'environnement et de la santé à travers plusieurs dispositifs :

● Des produits issus de la filière Bleu-Blanc-Cœur

Nous cuisinons des œufs durs, des cuisses de poulet, de la dinde et du porc (viande fraîche) issus de la filière Bleu-Blanc-Cœur qui privilégie une agriculture au service de la santé et de l'environnement.

● Une offre végétarienne quotidienne

Les 10 Restos U' du Crous Clermont Auvergne proposent quotidiennement une offre végétarienne (à Clermont-Fd, Aubière, Aurillac et Montluçon). Ces plats fournissent tous les nutriments nécessaires pour être en bonne santé et permettent de consommer différemment. Cette offre est proposée en complément des autres choix de plats non-végétariens.

● Camion 100 % électrique pour des livraisons plus éco-responsables

Conscient de l'impact sur l'environnement des trajets quotidiens des véhicules à travers la ville, le Crous souhaite réduire son impact énergétique en se dotant de véhicules propres. En complément de ses autres véhicules électriques, le Crous Clermont Auvergne s'est doté d'un camion 100 % électrique pour ses livraisons en restauration en 2022.

En 2023, le Crous se dotera d'un second camion électrique dans le cadre de la mise en place de la ZFE (Zone à Faibles Émissions) sur la Ville de Clermont-Ferrand.

● Donner une priorité aux produits locaux

Dans le cadre de la loi Egalim et de la stratégie de transition écologique du réseau des Crous, des objectifs sont fixés dans le domaine de la restauration :

- Atteindre 50 % de produits de qualité et durables, dont 20 % de produits biologiques, marchés nationaux et locaux dans la restauration d'ici 2023,
- 100 % de viandes et de poissons portant le label SIQO d'ici 2024,
- Généralisation de la démarche « Mon Restau Responsable » à tous les restaurants Crous d'ici 2025,
- Réduction du gaspillage alimentaire à 60 g par assiette d'ici 2027 et à 40 g par assiette d'ici 2030,
- Division par trois de la consommation de produits carnés d'ici 2050.

Dans ce contexte et fort des richesses de notre territoire, une priorité à l'alimentation locale, de saison, sera accordée dans nos achats ainsi qu'une sensibilisation aux enjeux environnementaux.



● Lutte contre le gaspillage alimentaire : Pesée des déchets

Pour sensibiliser et impliquer les étudiants et les personnels à la lutte contre le gaspillage alimentaire, une pesée des déchets a été organisée sur 3 restaurants universitaires (Dolet, Manège et Dunant) en mars 2023.

Suite à une première expérimentation de pesée des déchets menée en 2020 au restaurant des Cézeaux, en collaboration avec le Valtom, Clermont Auvergne Métropole, Terana et le CPIE, une stratégie sur le gaspillage alimentaire et des actions correctrices ont été apportées en 2022. Pour analyser le retour de cette expérience, une deuxième pesée des denrées alimentaires a été organisée en octobre 2022. Des tables de pesée ont été installées sur les différentes structures de restauration et une pesée à grande échelle a permis de récolter des informations sur les quantités de nourriture utilisées de leur sortie des lieux de stockage, en passant par la cuisine, puis par l'assiette de l'étudiant, jusqu'à la table de tri, et d'analyser les techniques de production.

En 2022, le résultat de la Pesée a donné une moyenne de 38 g de déchet par plateau étudiant (inférieure à la moyenne nationale : 120 g). Suite à cette première expérience, le Crous a voulu poursuivre le dispositif sur 3 restaurants en centre-ville en 2023. Les personnels du Crous et les étudiants élus se sont grandement mobilisés pour accompagner les équipes du Valtom, de Clermont Auvergne Métropole, de Terana et du CPIE dans l'organisation de cet événement. Le résultat de cette étude a donné une moyenne de 39 g de déchets par plateau étudiant.



● Trier et réduire ses déchets en restauration

Depuis 2019, des tables de tri ont été installées dans les structures de restauration universitaire.

Pour réduire les déchets (gobelets en plastique, sacs en papier...), le Crous met également en vente des contenants plus responsables en restauration : éco sacs, gourdes, mugs.

La restauration au Crous Clermont Auvergne



> 10 Restos U' > 1 Crous Truck'
> 3 Cafétérias > 2 Crous & go'
> 6 Kiosques

À Clermont-Ferrand, Aubière, Aurillac et Montluçon

Des tarifs sociaux, nationaux au Resto U'



Tarif étudiant
non boursier
3,30€

Tarif étudiant
boursier ou précaire
1€

> Entrée + Plat + Dessert

1 million



Repas servis par an

Des hommes et des femmes qui préparent
votre repas chaque jour



> cuisiniers
> serveuses-caissières
> agents polyvalents de restauration
> agents d'approvisionnement



Un plat végétarien

tous les jours dans tous les Restos U'

Contact Presse

> **Elodie DUBEC**, responsable communication
elodie.dubec@crous-clermont.fr
04 73 34 44 09

CROUS CLERMONT AUVERGNE

25 rue Etienne-Dolet
63037 Clermont-Ferrand Cedex
crous-clermont.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

